Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20260403-D2026_20-DE

CITÉ DE
Moncontour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Commune de MONCONTOUR

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 AVRIL 2026

Nombre de conseillers : 14

En exercice	15
Présents	11

Le trois avril deux mil vingt-six, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de Moncontour sous la présidence de M. David HELLIO, Maire.

Sont présents : M. David HELLIO, Mme Julie GAUDIN, M. Gwenael LIECHTY, Mme Fanny PROCUREUR, M. Jacques DENIS, Mme Carole TARDIVEL, M. Anthony HAMON, Mme Sophie LANGUILLE, M. Fabrice JEGLO, Mme Vanessa CLAIR-MARTY, Mme Christiane LE RAY, Mme Sophie BARBAUX Sophie, Mme MILLORIT Anne-Gaud, Mme Magalie MOUYSSET.

Absents excusés : Enguerrand ROUZIC donne pouvoir à Anne-Gaud MILLORIT

Secrétaire de séance : Carole TARDIVEL

D2026_20 : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN BAIL COMMERCIAL POUR LE 16 PLACE DE PENTHIEVRE

MadameMonsieur le Maire présente le projet de mise en location du local commercial au rez-de-chausée et 1er étage du 16 place de Penthièvre. Il s'agit d'un bail commercial renouvelable d'une durée de 9 ans.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29,

Vu le Code de Commerce, et notamment ses articles L.145-1 et suivants,

Vu le projet de bail commercial annexé à la présente délibération,

Considérant que la commune est propriétaire des locaux du 16 place de Penthièvre,

Considérant la proposition de conclure avec Madame Mélanie OLANIER, tatoueuse, un bail professionnel d'une durée de 9 ans, en contrepartie du paiement d'un loyer mensuel de 500 € et de 400 € les six premiers mois du 1er mars au 31 août 2026 (hors charges locatives et hors révision annuelle fixée par l'indice INSEE ILC des loyers commerciaux),

Il est proposé au conseil municipal de :

- autoriser M. le Maire ou l'élu référent à signer le bail commercial,

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20260403-D2026_20-DE

- autoriser M. le Maire ou l'élu référent à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette autorisation de signature du bail commercial pour le 16 place de Penthièvre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté ces délégations au Maire à la majorité des voix (14) et une abstention.

Pour extrait conforme,

Le maire, David HELLIO

